



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES**

**UNITE DE COORDINATION NATIONALE REDD+**

**ATELIERS D'INFORMATION ET D'ECHANGES AVEC LA CHEFFERIE  
TRADITIONNELLE  
SUR LE PROCESSUS REDD+ AU TOGO**



*Photo de famille des chefs traditionnels à l'atelier de Notsè*

**RAPPORT GENERAL**

**Septembre 2016**

# SOMMAIRE

Introduction.....	3
1. Mise en situation.....	3
1.1. Contexte et justification.....	3
1.2. Objectifs des ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels.....	4
1.2.1. Objectif général.....	4
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	4
1.3. Résultats attendus.....	5
2. Mise en œuvre des ateliers.....	6
2.1. Méthodologie adoptée.....	6
2.2. Déroulement des ateliers.....	7
2.2.1. La cérémonie d'ouverture.....	7
2.2.2. Synthèse des différentes sessions des ateliers.....	8
3. Résolutions et recommandations.....	12
4. Bilan global des ateliers.....	13
Tableau 1 : Situation de la participation des chefs traditionnels.....	13
5. Conclusion.....	14



## **Introduction**

L'Unité de Coordination Nationale REDD+ a organisé les 14 et 16 septembre 2016 deux ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels du Togo sur le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Le premier atelier a regroupé à l'hôtel Le Berceau de Notsè le 14 septembre 2016, les chefs traditionnels des régions Maritime et Plateaux. Le second atelier a regroupé au Palais des Congrès de Kara le 16 septembre 2016 les chefs traditionnels des régions Centrale, Kara et Savanes. Ces ateliers ont été conjointement animés par des experts de l'Unité de Coordination Nationale REDD+ et du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales. Le présent rapport fait la synthèse du déroulement et des conclusions de ces ateliers.

### **1. Mise en situation**

#### **1.1. Contexte et justification**

Le Togo a le taux de pertes relatives de surface forestière le plus élevé du monde (5,1 % entre 2000 et 2010 (FAO, 2010)) et peut ainsi être classé comme un pays à forte déforestation avec un faible couvert forestier. Pour relever ce défi et améliorer son image, le Gouvernement Togolais, par l'entremise du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, a élaboré sa proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) à la REDD+ et a obtenu l'appui financier du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) pour l'élaboration de sa stratégie nationale REDD+. Le document du R-PP du Togo a pour objectif de permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer à jouer leur rôle socio-économique et écologique. En conséquence, la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo contribuera à infléchir la tendance de la forte déforestation et dégradation des forêts de sorte qu'une importante portion des forêts restantes puisse résister et survivre à la transition forestière nationale.

Cependant, malgré les nombreuses opportunités offertes à travers ce processus, les garanties présentées dans le document R-PP du Togo, ainsi que les niveaux croissants d'intérêt et d'activités relatifs à la préparation du mécanisme REDD+, de nombreux acteurs ne se sont pas encore appropriés du contenu des orientations du document. On note qu'il existe des points de confusion autour de ce concept REDD+ en particulier sur les buts, les objectifs et les avantages de la REDD+ pour le Togo. La confusion qui entoure le mécanisme REDD+ suscite malheureusement des attentes irréalistes, des spéculations foncières opportunistes de la part des investisseurs, et des hypothèses naïves sur ce qui est nécessaire à la mise en œuvre d'un programme REDD+. Aussi, les

très diverses parties intéressées et impliquées dans le mécanisme REDD+ ont-elles des niveaux de compréhension très différents des processus, pratiques et résultats du mécanisme REDD+.

Les principaux groupes de parties prenantes (comme les autorités nationales, régionales, préfectorales et locales, le secteur privé, les ONG nationales, les collectivités locales, les producteurs agricoles, les planteurs etc.) ont souvent par rapport au processus REDD+, des perceptions et des attentes très différentes, qui sont souvent basées sur des informations partielles voire incorrectes. Comme ces groupes doivent être pleinement associés à la conception et à la mise en œuvre des programmes REDD+, il est extrêmement important qu'ils soient informés des objectifs, des opportunités, des risques et des défis inhérents à ce processus.

Dans cette optique, la chefferie traditionnelle constitue une partie prenante importante à prendre en compte dans le processus de consultation. En effet, selon le régime foncier actuel au Togo, l'espace rural est dans sa quasi-totalité régi par le droit coutumier en vertu duquel les terrains ruraux, support des activités agricoles et forestières, appartiennent à une collectivité donnée, aux individus /privés et non à l'Etat. Dans ce contexte et au vu de leur proximité avec les populations à la base ainsi que de leur fonction de garants des us et coutumes conférée par les dispositions législatives et réglementaires de notre pays, les chefs traditionnels occupent une place importante dans la conduite du processus REDD+. L'organisation des ateliers d'information et d'échanges avec la chefferie traditionnelle vise donc à réfléchir sur la meilleure approche de son implication effective et active dans la conduite de ce processus.

## **1.2. Objectifs des ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels**

### **1.2.1. Objectif général**

L'objectif général poursuivi à travers ces ateliers est de sensibiliser et d'échanger avec la chefferie traditionnelle sur le processus REDD+ et amener les chefs à se mobiliser pour participer de manière plus efficace et active au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ du Togo.

### **1.2.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, les ateliers visent à :

- Renforcer la compréhension de la chefferie traditionnelle sur le mécanisme REDD+, ses avantages ainsi que le rôle clé joué par les forêts dans le développement durable ;

- Faire le point avec la chefferie traditionnelle sur l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo ;
- Echanger sur le rôle et responsabilités de la chefferie traditionnelle dans le cadre de la décentralisation ;
- Echanger sur les rôles et responsabilités de la chefferie traditionnelle dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo ;
- Echanger avec la chefferie traditionnelle sur les stratégies à développer pour son implication active dans le processus REDD+ ;
- Obtenir un engagement de la chefferie traditionnelle à participer activement au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+.

### 1.3. Résultats attendus

Au terme de ces ateliers de formation, les résultats suivants sont attendus:

- La chefferie traditionnelle est informée sur : i) le processus REDD+, ses avantages ; ii) l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo et s'engage à s'y impliquer activement ;
- Les rôles et responsabilités des chefs traditionnels dans le cadre de la décentralisation sont clarifiés ;
- Les rôles et responsabilités des chefs traditionnels dans le cadre du processus REDD+ en cours au Togo sont clarifiés et la chefferie traditionnelle s'engage à prendre une part active au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- Des stratégies et des pistes sont identifiées pour une meilleure implication de la chefferie traditionnelle dans le processus REDD+ au Togo.



*Les chefs traditionnels suivent une présentation sur la REDD+ à Notsè*

## 2. Mise en œuvre des ateliers

### 2.1. Méthodologie adoptée

Les ateliers de formation ont été marqués par des présentations PowerPoint et des discussions en plénière. L'équipe des formateurs était composée de M. SAMA Boundjouw, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, de M. GBADOE Edjidomélé, Directeur Général de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF), de M. IDOH Agbéko, Directeur des Libertés Publiques et des Affaires Politiques au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, de M. KADITCHE Katchèki Hèzouwè, Attaché de Cabinet au même ministère et de M. Hèμου ASSI Coordonnateur National REDD+. Quatre thématiques ont été abordées au cours des quatre sessions qui ont meublé ces ateliers :

- **Session 1** : Présentation du processus REDD+ : objectifs, avantages, état d'avancement du processus au Togo ;
- **Session 2** : Décentralisation au Togo : rôles et responsabilités des chefs traditionnels;
- **Session 3** : Echanges sur le rôle et les responsabilités de la chefferie traditionnelle dans le processus REDD+ au Togo ;

- **Session 4** : Echanges avec la chefferie traditionnelle sur les stratégies à développer pour son implication active dans le cadre du processus REDD+.

## **2.2. Déroulement des ateliers**

### **2.2.1. La cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture des ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels a été présidée à Notsè et à Kara par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. SAMA Boundjouw et a été marquée par trois interventions. Dans leurs mots de bienvenue, les Préfet de Haho M. Awo TCHANGANI et de la Kozah le Colonel BAKALI Badibawou ont d'abord souhaité la bienvenue aux délégations des deux ministères et aux chefs traditionnels. Ils se sont félicités du choix de leurs villes respectives pour accueillir ces ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels sur la REDD+.

Le Directeur des Libertés Publiques au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales M. IDOH Agbéko a remercié les plus hautes autorités du ministère de l'environnement et des ressources forestières pour avoir organisé ces ateliers qui permettent d'échanger avec les chefs traditionnels, garants des us et coutumes sur le processus REDD+. Selon M. IDOH, le processus REDD+, qui met à contribution tous les acteurs (dont les chefs traditionnels) et dans tous les domaines d'activités, constitue une opportunité, pour discuter des problèmes de développement et proposer des solutions qui soient propres et adaptées à la base. Il a aussi souligné que le processus de décentralisation a pris en compte les rôles et responsabilités des chefs traditionnels en matière de protection de l'environnement et des ressources forestières comme en témoigne la loi sur la décentralisation et les libertés locales.

Dans son discours d'ouverture, M. SAMA Boundjouw, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, a rappelé qu'au vu du régime foncier actuel, de leur proximité avec les populations à la base et de leur fonction de garants des us et coutumes conférée par les dispositions législatives et réglementaires de notre pays, les chefs traditionnels occupent une place importante dans la conduite du processus REDD+. Il est donc important selon lui, que les chefs soient suffisamment informés sur la conduite de ce processus. C'est pourquoi M. SAMA a salué l'initiative de l'organisation de ces ateliers d'information et d'échanges.

## 2.2.2. Synthèse des différentes sessions des ateliers

### a. Session sur la présentation du processus REDD+ : objectifs, avantages, état d'avancement du processus au Togo

Cette session a été animée par le Coordonnateur National REDD+ M. Hèmou ASSI. Il a présenté le contexte, les objectifs, les composantes, les organes de gestion, les parties prenantes, la méthodologie de mise en œuvre ainsi que les sources de financement du projet de soutien à la préparation à la REDD+. Le Coordonnateur National a rappelé le rôle que doivent jouer les acteurs au niveau régional, préfectoral et local dans la mise en œuvre de ce processus, ainsi que l'importante contribution attendue des chefs traditionnels.



*Les chefs des régions centrale, kara et savanes suivent la présentation du processus REDD+*

Les débats à l'issue de cette présentation ont porté sur les points suivants :

- La possibilité d'avoir des projets de reboisement des montagnes dans le cadre de la REDD+
- Le problème du non-respect des périodes et dates des feux de végétation ;
- Le problème de la divagation des animaux et de la transhumance ;
- La différence entre les arbres en forêt et les arbres hors forêt ;
- L'importance de l'agroforesterie ;
- L'accessibilité du gaz butane même dans les contrées les plus reculées ;
- Les causes réelles de la déforestation et de la production du charbon de bois ;

- Le nombre de pays engagés dans la REDD+ et les efforts faits au plan national pour permettre au Togo de répondre à ces engagements ;
- La question de l'utilisation des herbicides face aux impératifs de protection de l'environnement ;
- La conciliation de la nécessité d'augmenter la production agricole face à la pression démographique et de la nécessité de mettre en œuvre le processus REDD+ ;
- Le problème de la cupidité de certains agents forestiers.

## **b. Session sur la décentralisation au Togo : rôles et responsabilités des chefs traditionnels**

Cette session a été animée par M. IDOH Agbéko, Directeur des Libertés Publiques et des Affaires Politiques au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et par M. KADITCHE Katchèki Hèzouwè, Attaché de Cabinet au même ministère. Les deux intervenants sont revenus sur la définition et les implications du concept de la décentralisation sur les communautés locales. Ils se sont appesantis sur les rôles et responsabilités des chefs traditionnels dans le processus de décentralisation et dans la conduite du processus REDD+ au Togo. MM. IDOH et KADITCHE ont rappelé aux chefs traditionnels quelques bonnes pratiques pour la protection des ressources forestières dans leurs milieux. Les débats menés lors de cette session ont porté sur les points suivants :

- Que faire face à la perte de l'autorité des chefs traditionnels afin de répondre plus efficacement aux processus REDD+ et à la décentralisation ?
- La problématique du regroupement des cantons pour la création des communes dans le cadre du processus de décentralisation ;
- La place des conseillers de préfecture dans le processus de décentralisation ;
- Les vrais motifs du non-respect de l'autorité des chefs traditionnels aujourd'hui ;
- Le non-respect des limites des villages ou cantons par certains chefs traditionnels ;
- La question de la vulgarisation de la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales auprès des chefs traditionnels et des populations ;
- La taxe sur les produits issus de l'exploitation des forêts (charbon de bois et bois de chauffe) ;
- L'utilisation faite des ristournes de l'ODEF, perçues par les délégations spéciales, à des fins de développement des communautés ;

- La mauvaise compréhension de la démocratie ayant entraîné la destruction de nos ressources forestières.

### **c. Session sur les rôles et responsabilités de la chefferie traditionnelle dans le processus REDD+ au Togo**

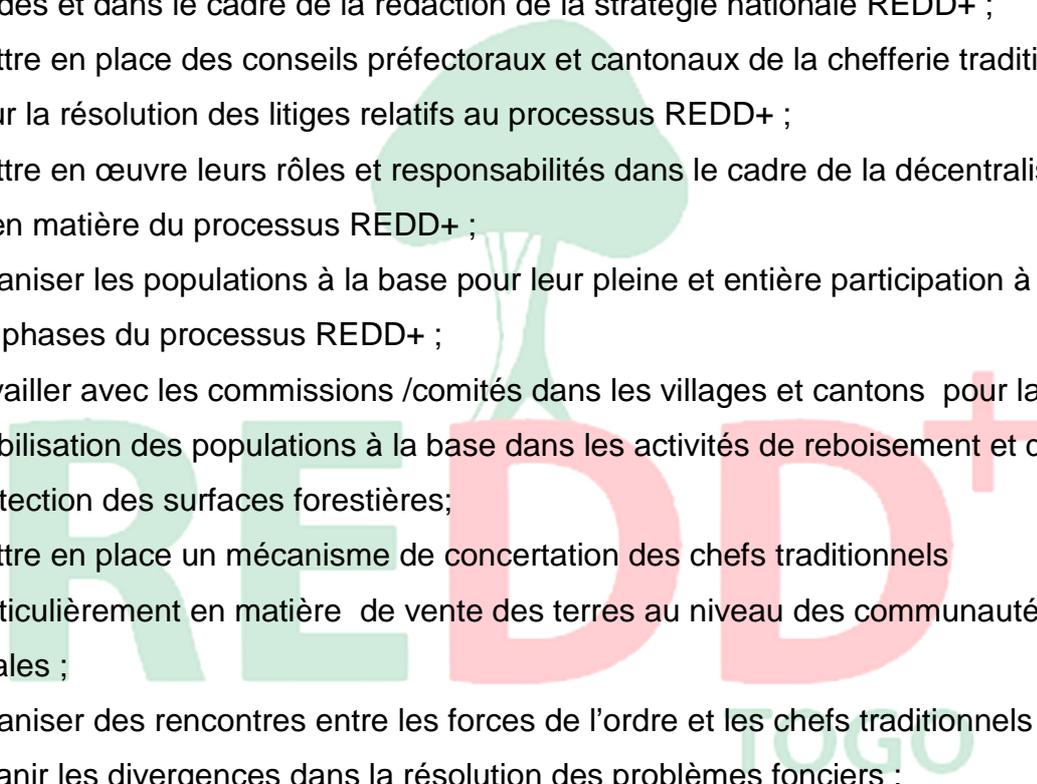
A l'issue des débats sur les rôles et responsabilités des chefs traditionnels dans le processus REDD+, il a été retenu que les chefs traditionnels devraient :

- aux côtés des communautés, identifier de façon participative les facteurs de déforestation et de la dégradation des forêts ;
- participer à l'identification des actions prioritaires des communautés, les hiérarchiser en respectant les politiques et stratégies d'utilisation des terres en lien avec la protection de l'environnement ;
- s'impliquer d'avantage dans la gestion des conflits notamment sur l'utilisation des terres et l'exploitation des résultats dans le cadre du processus REDD+ (sensibiliser les communautés pour que tous les conflits puissent trouver des solutions à la base en privilégiant la méthode traditionnelle en vue de promouvoir la paix sociale dans la localité) ;
- Aux côtés des propriétaires fonciers, consulter davantage les communautés pour la résolution des conflits fonciers et éviter au maximum le recours aux tribunaux ;
- restaurer les mécanismes traditionnels de mise à disposition et de bail;
- mobiliser et organiser les propriétaires fonciers pour participer aux projets de reboisement pour l'augmentation des superficies forestières ;
- faciliter l'accès à la terre et aux contrats d'utilisation des terres (cadre de partenariats) ;
- mettre en place un cadre d'intervention de la chefferie traditionnelle dans le processus REDD+ qui prenne en compte les différents organes prévus pour servir de cadres de consultation des acteurs.

### **d. Session sur les stratégies à développer pour l'implication de la chefferie traditionnelle dans le processus REDD+**

A l'issue de cette session, les chefs traditionnels se sont engagés à accompagner le processus REDD+ dans lequel ils se retrouvent parfaitement. Pour y arriver, ils ont décidé de déployer les stratégies suivantes :

- restituer les résultats de cet atelier aux autres chefs traditionnels et aux populations à la base avec l'appui de l'Unité de Coordination Nationale REDD+, des partenaires technique et financiers, des préfets et des ONG ;

- 
- sensibiliser les populations sur l'importance de l'arbre, les avantages de la REDD+ et la promotion des reboisements ;
  - restaurer leur autorité sur leurs administrés avec l'appui du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales surtout en matière de résolution des litiges fonciers ;
  - Organiser des séances d'échange, de renforcement des capacités et de partage d'information entre les vénérés chefs traditionnels, la justice et les forces de sécurités sur les thématiques suivantes : le règlement des litiges fonciers, le respect des couloirs de transhumance ;
  - participer activement à tout le processus notamment dans le cadre des différentes études et dans le cadre de la rédaction de la stratégie nationale REDD+ ;
  - mettre en place des conseils préfectoraux et cantonaux de la chefferie traditionnelle pour la résolution des litiges relatifs au processus REDD+ ;
  - mettre en œuvre leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la décentralisation et en matière du processus REDD+ ;
  - organiser les populations à la base pour leur pleine et entière participation à toutes les phases du processus REDD+ ;
  - travailler avec les commissions /comités dans les villages et cantons pour la mobilisation des populations à la base dans les activités de reboisement et de protection des surfaces forestières;
  - mettre en place un mécanisme de concertation des chefs traditionnels particulièrement en matière de vente des terres au niveau des communautés rurales ;
  - organiser des rencontres entre les forces de l'ordre et les chefs traditionnels pour aplanir les divergences dans la résolution des problèmes fonciers ;
  - faire recours aux sages des différents villages qui connaissent mieux les limites des propriétés foncières dans la résolution des problèmes fonciers ;
  - organiser régulièrement des séances de sensibilisation des chefs traditionnels sur leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la REDD+ ;
  - solliciter la collaboration des chefs traditionnels dans la dénonciation des actes de coupe et d'exploitation illégale du bois dans leurs localités ;
  - limiter la vente des terres et encourager les partenariats entre propriétaires terriens et acquéreurs afin de promouvoir le bail foncier ou la mise à disposition des terres sur la base des textes clairs avec des plans de partage des bénéfices ;

- organiser des séances de sensibilisation des populations à la base par sur le respect des lois et des textes sur le foncier ;
- procéder à l'immatriculation des domaines forestiers et fonciers rural de l'Etat afin d'éviter les empiètements des limites foncières par les populations.

### **3. Résolutions et recommandations**

A l'issue de ces ateliers, les chefs traditionnels ont formulé des résolutions et recommandations à l'endroit de l'Unité de Coordination Nationale REDD+ et du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales.

#### **3.1. A l'endroit de l'Unité de Coordination Nationale REDD+**

Les participants recommandent de:

- accompagner les chefs traditionnels dans la sensibilisation et la mobilisation des populations à la base pour leur pleine participation au processus REDD+ en cours ;
- accompagner les chefs traditionnels à mettre en place un mécanisme de gestion traditionnel des problèmes fonciers et d'éviter aux maximum le recours aux tribunaux ;
- accompagner les chefs à intégrer la REDD+ dans leurs activités quotidiennes et en faire large diffusion auprès des populations à la base;
- organiser des rencontres entre les chefs traditionnels, les juges et les forces de sécurité au niveau des localités en vue d'harmoniser leurs méthodes de résolution des litiges dans le respect de l'autorité des chefs traditionnels ;
- poursuivre l'installation des CVD ; CCD et des COGEP dans tous les villages et cantons qui n'en disposent pas encore ;
- instruire les agents forestiers afin qu'ils travaillent de concert avec les chefs traditionnels en matière d'exploitation forestière dans leurs localités.

#### **3.2. A l'endroit du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales**

Les participants recommandent de:

- appuyer les chefs traditionnels dans la restauration de leur autorité auprès des populations à la base;
- revoir la procédure de reconnaissance de certains chefs, les limites de certains villages et cantons avec l'implication des sages de ces localités;
- poursuivre et intensifier la sensibilisation des chefs traditionnels sur leurs rôles et responsabilités dans le processus de la décentralisation en cours au Togo ;

- organiser un atelier national et des ateliers régionaux de renforcement des capacités des chefs traditionnels sur les exigences de la conduite du mécanisme de plaintes et de recours dans le contexte REDD+ et dans le cadre de la décentralisation.

#### 4. Bilan global des ateliers

##### Participation et mobilisation au cours des ateliers

Les deux ateliers ont mobilisé au total 84 chefs traditionnels (83 hommes et 01 femme) issus de toutes les régions du pays contre une prévision de 83 participants, soit un taux de réalisation de 101, 2%.

**Tableau 1** : Situation de la participation des chefs traditionnels

	Nombre de chefs traditionnels invitées	Nombre de chefs traditionnels présents		Total
		Hommes	Femmes	
Atelier de Notsè	42	43	01	44
Atelier de kara	41	40	00	40



*Photo de famille des chefs à l'atelier de kara*

## 5. Conclusion

Les ateliers d'information et d'échanges avec les chefs traditionnels ont montré l'intérêt de ces acteurs à la base pour les questions de décentralisation, de changements climatiques, de protection des écosystèmes forestiers, de gestion harmonieuse du patrimoine foncier national et de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

La qualité des débats et des échanges laissent entrevoir de bonnes perspectives sur l'implication et la participation active des chefs traditionnels au processus de consultation des différents acteurs dans le cadre de la préparation de la stratégie nationale REDD+ du Togo. Ces ateliers constituent une opportunité pour renforcer, à travers les activités futures à l'endroit des chefs traditionnels, l'engagement des populations et des différentes parties prenantes au niveau régional, préfectoral et local dans la conduite du processus REDD+.

